



École
**Madeleine-
Brousseau**

ECOLE MADELEINE-BROUSSEAU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 21 mars, à 18 h 30, en vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Présidente
Madame Sylvie Correia	Représentante au Comité de parents
Madame Jessika Phaneuf	Parent
Monsieur Alain Boissé	Substitut au Comité de parents
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Annik Paradis	Enseignante
Madame Chantal Beauclair	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

ABSENCE :

Monsieur Samuel Busque	Parent
------------------------	--------

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Karine Bédard	Directrice adjointe
Madame Léonie Richard	Stagiaire

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 MARS 2022

Il est proposé par Alain Boissé, d'adopter l'ordre du jour proposé

CÉ-26-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 7 FEVRIER 2022 ET DU 24 FEVRIER 2022

Il est proposé par Chantal Beauclair, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 7 février dernier.

CÉ-27-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Annik Paradis d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 février en y apportant la correction de la date de la tenue de la rencontre soit le 24 février au lieu du 7 février.

CÉ-28-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 7 ET DU 24 FEVRIER 2022

Madame Chenette fait le suivi des points traités les 7 et 24 février dernier.

5. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

6. PAROLE A LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier. La période d'inscription en ligne a débuté ce matin, soit le 21 février et déjà 120 familles ont procédé à l'inscription de leurs enfants. Le personnel du service de garde travaille à la préparation de la semaine des services de garde qui se tiendra du 9 au 13 mai prochain. Le plan d'effectif est en préparation pour l'an prochain.

7. PAROLE A LA PRESIDENTE

Madame Paré s'informe auprès de la direction au sujet des activités de fin d'année considérant les allègements au niveau des rassemblements.

Madame Chenette informe les membres qu'il y aura une cérémonie pour les finissants de 6^e année. Il y aura également un spectacle de musique et une activité de fin d'année. Les modalités restent à venir.

Madame Paré s'informe également de la sécurité dans le stationnement de l'école.

Madame Chenette explique que suite à un courriel il y a eu une amélioration, mais de courte durée. Nous avons besoin d'une solution définitive. Le CSSP travaille sur ce dossier ; 3 solutions sont sur la table.

8. PAROLE A LA REPRESENTANTE DU COMITE DE PARENTS

Madame Sylvie Correia présente les activités du Comité de parents. Lors de la séance de la semaine dernière, les membres ont été informés qu'à compter de cette année, les parents devront acheter les cahiers d'exercices dans une librairie agréée. Ils ne seront plus chargés et distribués par l'école.

Madame Chenette apporte un complément d'information.

Une période de questions s'ensuit.

9. ÉTUDE DES DOSSIERS

9.1 DÉCISIONS

9.1.1 Critères de sélection de la direction d'école

Madame Chenette propose de traiter ce point à la fin de la rencontre, elle et madame Bédard quitteront la rencontre à ce moment.

Madame Chenette et madame Bédard quittent la rencontre, il est 19 h 20

Madame Paré fait lecture des critères de sélection adoptés l'année dernière.

Il est proposé par Alain Boissé, d'adopter les critères de l'année dernière.

CÉ-31-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.1.2 Consultation des élèves

Nathalie Chenette présente le dossier. Le conseil d'établissement a maintenant l'obligation de faire, au minimum une fois par année, une consultation auprès des élèves. Le sondage peut prendre diverses formes; papier, électronique et porté sur différents sujets.

Considérant que le projet éducatif de l'école Madeleine-Brousseau prévoit déjà un sondage sur l'intimidation, les activités rassembleuses et la rétroaction en classe;

Il est proposé par Amélie Paré d'utiliser le sondage de l'école et de le présenter aux membres du CÉ.

CÉ-29-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.2 DISCUSSION

9.2.1 Campagne de financement

Madame Chenette présente le dossier. En début d'année, les membres avaient autorisé la vente de chandail pour créer une activité rassembleuse et recueillir des fonds. La compagnie Acrobate mettra en ligne sous peu une plateforme où les parents pourront commander et payer les vêtements en ligne. L'école n'aura qu'à faire la distribution.

Une période de questions s'ensuit.

Le profit par vêtement sera en moyenne de 1.50\$ par vêtement.

9.2.2 Modalités des rencontres de mai et juin

Madame Chenette consulte les membres afin de connaître leur opinion pour les modalités des rencontres de mai et juin.

Julie Roy et Geneviève Mailloux proposent que la prochaine rencontre soit sur Teams et la dernière en présentielle à l'école avec un souper.

CÉ-30-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.3 INFORMATION

9.3.1 Don du député de Chambly et ministre de l'Éducation

Madame Chenette présente le dossier. L'école a reçu un montant de 1,900.00\$ du ministre Roberge. Cette somme doit être dépensée avant la fin de l'année et un sondage a été effectué auprès du Conseil des enseignants. L'argent servira à bonifier le budget initial qui avait été prévu pour l'activité de fin d'année.

9.3.2 Don de la municipalité

Madame Chenette présente le dossier. Dans le cadre de la semaine de la Persévérance, la Ville de Chambly a offert aux écoles primaires la somme de 500.00\$ par école (un peu plus pour le secondaire). Suite à un sondage auprès des enseignants, il a été décidé que cet argent servirait pour l'activité de fin d'année.

9.3.3 Suivi cour d'école

Une consultation a été effectuée auprès des enseignants pour connaître leurs besoins. Les bacs seront retirés du projet initial, car ils prennent trop de place. Les roches qui devaient servir de bancs seront remplacées par des bancs en ciment et des tables en bois inclinées qui ne nécessitent aucun entretien. La classe sera déplacée pour laisser une section de jeux. Le CSSP présentera un plan définitif dans 3 à 4 semaines. Une demande de financement sera présentée au MELS en décembre

2022. Une réponse sera rendue en juin 2023. Les travaux débuteront au printemps 2024 si le MELS donne son aval.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 9 mai à 18 h 30 en vidéoconférence. À 19 h 23, il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-32-2021 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date